



Village de Poul Fetan

Les animations 2012, p.9

bulletin d'informations municipales numéro de Juillet 2012

Quistinic

www.cc-plouay.fr



Les 26 avril et le 6 mai derniers, les Quistinicois se sont mobilisés en nombre (84,51%) pour remplir leur devoir citoyen et participer à l'élection du nouveau Président de la République.

L'élection de François Hollande à 57,65% traduit une réelle volonté de changement. En effet, lors du dernier quinquennat, force a été de constater une politique au service des nantis, laissant de côté les petits revenus et qui a, par ailleurs, voulu la perte de certains acquis sociaux et provoqué le délitement progressif des services publics (postes, petits hôpitaux, maternelles...). A ce jour du 29 mai, il nous reste à espérer fortement que les élections législatives conforteront cette majorité.

A Quistinvic, les festivités estivales ont déjà commencé avec le rituel Pardon de Saint Mathurin qui attire toujours bon nombre de pèlerins, suivi le 25 mai par le tournage de scènes du film « Elle s'en va » d'Emmanuelle Bercot. Cette jeune et sympathique cinéaste déjà bien talentueuse a participé aux films « Polisse » et « The artist ». La venue de Catherine Deneuve dans notre centre bourg a attiré bien des curieux et des convoitises photographiques, quelques fois récompensés par un mythique autographe. Cet été, la manifestation de l'art dans les chapelles à Notre Dame du Cloître accueillera Mari Minato, artiste Japonnaise et les pardons des quartiers seront autant d'heureux moments à partager dans la bonne humeur .

Je vous souhaite à tous, une bonne lecture, un été radieux et de belles vacances.

Gisèle Guilbart, Maire

Sommaire

- P. 3
Compte rendu conseil municipal
- P. 4
Bobelan
- P. 5 et 6
Le point sur les travaux
- P. 7
Les jeunes à l'honneur
- P. 8
Nouveaux professionnels
- P. 10, 11 et 12
Poul Fetan
- P. 13 et 14
Portrait : L'Abbé Blanchard
- P. 15, 16 et 17
Culture et festivités
- P. 18
Salon du livre au manoir
- P. 19
Informations pratiques
- P. 20
Renseignements généraux



Au Conseil municipal

Deux conseils se sont tenus au cours de ce semestre :
le 27 mars (budget) et le 23 mai.

1/ Le budget communal principal 2012 (« budget primitif », prévisionnel et susceptible de corrections) a été adopté par 9 pour, 5 abstentions (14 présents), après examen des comptes administratifs pour la réalisation du budget 2011. Le compte administratif du budget 2011 se traduit par un solde très positif : La section de fonctionnement affiche 765 185 euros de dépenses pour 1 088 402 de recettes, soit un « résultat » de 323 216 euros. Ces « économies » sont virées sur la section d'investissement. La section d'investissement affiche un solde négatif de 56 654 euros, avant virement de la section de fonctionnement.

Pour l'année 2012, le budget prévisionnel table sur une forte augmentation des dépenses d'investissements qui passent de 1 223 710 euros à 1 515 690 euros (dont 790 000 prévus pour les travaux de réaménagement du bourg : 300 000 pour la rue de Kernavenan, 490 000 pour la rue de la Mairie).
(* Cf analyse en fin d'article)

Les taux d'imposition sont inchangés (pour la 4^{ème} année consécutive).

Les budgets annexes Assainissement et Lotissement ont été votés à l'unanimité, le budget Poulfetan a été approuvé par 9 pour, 5 abstentions.

2/ Poulfetan : augmentation des prix d'entrée.

La SAGEMOR, société gestionnaire du village dépendant du Conseil Général, demande d'augmenter les tarifs d'entrée à 9,80 euros, pour tenir compte des frais de fonctionnement du site. La gratuité est maintenue pour les habitants de Quistinic ; le tarif de la Fête du Cidre est

bloqué à 8 euros. Un débat s'engage sur l'augmentation pour ce site qui a connu 43 000 entrées en 2011. L'augmentation est adoptée (9 pour, 1 contre, 4 abstentions), avec un réexamen qui sera effectué l'an prochain [C.M 27 mars].

3/ Chemins de randonnée :

4 circuits sont inclus dans le PDIPR (Plan départemental des itinéraires de Promenade et Randonnée).

Ce plan, communiqué à la Mairie de Quistinic, doit être validé par le Conseil municipal qui donne un avis favorable (14 pour).

Ces 4 circuits sont dénommés « circuit de Poulfetan » (12 km), « circuit des chapelles » (30 km, avec possibilité de deux parcours de 15 et 16 km), « circuit de Locmaria » (22 km) et « circuit du tour du bourg (2,5 km). La commune adhère au PDIPR et s'engage au maintien de continuité des itinéraires, de la libre circulation pédestre, équestre et cyclotouriste, et à conserver leur caractère touristique, environ-

nemental et d'ouverture au public. Parmi les autres obligations ou engagements, celle d'entretenir ou faire entretenir les chemins ruraux concernés [C.M 27 mars].

La commune sollicite du Conseil général une subvention pour l'entretien du GR 341 et de l'Equi-Breizh. Le fléchage sera effectué à partir de juillet [C.M 23 mai].

4/ Tarification de l'élagage :

le tarif demandé aux particuliers pour l'élagage de leurs arbres aux abords des voies publiques (campagne 2012) restera à 2 euros par mètre linéaire. Ce prix sera réajusté en 2013 en fonction du coût réel.

5/ Tarif de la Bourse aux arbres [C.M 27 mars].

Il s'agit des tarifs des stères de bois sur pied :

- bois de chauffage : 15 euros / stère
- châtaigniers : 50 euros/stère
- pin épicéa : 32 euros/stère.

6/ Projet de non utilisation des bois exotiques

Projet de non utilisation des bois exotiques pour l'ensemble des aménagements intérieurs et extérieurs dépendant de la commune :

l'objectif est de renoncer à utiliser les essences menacées ou en voie de disparition, de limiter les transports mondiaux

de bois et de privilégier le bois d'origine française pour soutenir la filière bois.

Une intervention signale l'existence de bois exotiques non menacés et dont l'exploitation est respectueuse des espèces et du milieu naturel.

Le C.M décide de reformuler l'engagement [23 mai].

7/ Restauration des statues de la chapelle Saint-Mathurin :

4 statues doivent être restaurées. Le C.M après délibération confie les travaux à l'atelier régional de restauration de Bignan (2315 euros), la fabrication de deux socles aux Charpentiers de Bretagne (1060 euros). Une subvention est sollicitée du Conseil général [27 mars].

* Analyse des finances par Madame le Maire



Le bilan réalisé en début d'année met en évidence de nettes améliorations.

En effet les objectifs que nous avons posés en début de mandat ont été tenus :

- économies drastiques sur le fonctionnement
- vente d'un petit patrimoine (rue Leur Vras)
- recherche de toutes les aides possibles pour les travaux envisagés.

Tous les travaux (rue de la Résistance, rue de kernavenan, toits de chaume Poul Fetan...) ont pu être réalisés par autofinancement et par l'obtention de subventions habituelles et exceptionnelles (écofaur 95 000 euros...).

Cette démarche nous a permis d'assainir très significativement les finances : la dette par habitant qui était de 1339 euros en 2008 a pu être ramenée à 941euros en 2012 (baisse de 30%) et de plus les impôts n'ont pas été augmentés depuis 2008.

A ce jour la situation financière de la commune nous permettra, si besoin pour poursuivre les travaux, d'avoir recours à l'emprunt sans mettre en difficulté la commune et sans augmenter les impôts.

Bobelan

Le 25 avril 2012, Roland Coudray du village de Coët Organ nous a quitté à l'âge de 74 ans ; l'annonce a été brutale, même si nous savions qu'il souffrait d'une pathologie grave. Roland, que tout le monde surnommait Bobelan (Roitelet)

avait réalisé toute sa carrière aux services municipaux de la commune sous l'égide de trois maires différents.

Il nous laisse le souvenir d'un homme souriant, facétieux, ayant toujours le mot pour rire, très apprécié en général et en

particulier par les habitants du quartier, par les anciens et les plus jeunes.

Nous lui rendons hommage et présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Le point sur les travaux

par Denis Le Gal, adjoint



Où en sommes-nous dans les travaux ?

Après l'aménagement de la rue de la Résistance en 2011, c'est la rue de Kernavenan qui retient actuellement l'attention. Les travaux 2012 ont duré 3 mois, de janvier à avril, avec un mois et demi de circulation perturbée. Des tranchées ont été faites pour l'évacuation des eaux pluviales, par la pose de drains. Les autres réseaux n'ayant pas été enterrés dans cette partie du bourg, le coût et la durée des travaux ont ainsi été réduits. Un espace de cheminement piéton est aménagé sur le côté droit de la chaussée en allant vers le bourg, afin de sécuriser l'accès. Des plantations effectuées fin mars complètent ces travaux. Un passage à sens unique est créé près de la carrosserie, ainsi que deux emplacements gazonnés qui imposent un contournement et donc un ralentissement à l'entrée du bourg. Des murets en pierres sèches sont édifiés par les employés communaux, le « mobilier urbain » sera en place incessamment. Fin des travaux en juillet. Le coût de cette 2ème tranche est de 264 000 euros TTC pour la voirie (société Colas), et 26500 pour l'aménagement

paysager (société Le Pendu), avec 77 000 euros de subventions du Conseil général. Rappelons que le choix de la Municipalité a été de financer sur nos fonds propres, sans contracter de nouvel emprunt. Nous avançons dans la mesure de nos moyens, sans augmenter non plus les taux d'imposition. Cette politique municipale permet d'assainir, peu à peu, notre situation financière.

Et le « centre-bourg » ?

La rénovation et l'aménagement du centre-bourg sont la prochaine étape, ainsi que l'utilisation des bâtiments et des terrains possédés par la Municipalité. Les travaux qui seront décidés nécessitent de bien réfléchir sur les choix à faire, en toute connaissance, pour un projet d'urbanisme cohérent. Ce projet est indispensable pour avoir droit à la subvention Ecofaur, qui aide les opérations de lotissement ou de réhabilitation des espaces publics.

La Municipalité a donc lancé une étude préalable, confiée à l'atelier Terraterre qui doit réaliser un diagnostic urbain, paysager et socio-économique. Il s'agit d'examiner qui vient s'installer à Quistinic, les motivations, les perceptions

après première expérience, les faiblesses et les atouts de la commune.

La question de la requalification du bourg nécessite une étude préalable.

Il s'agit aussi d'évaluer le potentiel des bâtiments communaux disponibles, leur insertion dans le tissu urbain actuel et à venir : la place du locatif, l'éventualité d'établissements collectifs, type maison de retraite, ou encore la vente des bâtiments.

Le projet de « requalification et d'extension » de la ZAE ...

La zone artisanale de Kergroix, dont les entreprises représentent actuellement plus de 40 emplois, est de la compétence de la Communauté de communes. Celle-ci souhaitait, en accord avec la Municipalité de Quistinic, soutenir et si possible relancer cette base d'activités située près de la départementale. Après appel d'offres, la C.C. a nommé un cabinet d'étude (URBAE) afin de proposer la possibilité d'une requalification de la zone destinée à être dynamisée par un attrait amélioré, par une signalétique mieux adaptée, une viabilisation améliorée.



Des toits nouveaux pour Poulfetan

Les couvertures de deux chaumières ont été refaites : la totalité sur le gîte, la façade sud sur l'auberge.

Le coût de l'opération : 79 000 euros HT couvert à 78% par des subventions accordées par la région, le département ainsi que le Sénat.

Zéro phyto (sanitaire) à Quistinic : Objectif atteint en 2012

par Yannick Bost-Branellec

Dans le cadre de la Charte d'entretien des espaces verts communaux, et en relation avec le SAGE Blavet, la commune de Quistinic s'engage pour la première année, à ne pas utiliser de désherbant total ou sélectif. Cet engagement, est avant tout la volonté de l'équipe municipale de mettre en place une réorganisation des méthodes d'entretien de l'espace, dans le respect de la protection de la santé et de l'environnement. Le Plan de désherbage réalisé en 2011 avec la société Proxalys Environnement, a permis de déterminer les méthodes alternatives aux produits chimiques, en fonction des sites et de l'ac-

ceptation des mauvaises herbes par la population.

Il en est ressorti une réflexion en 3 axes : - éradiquer les mauvaises herbes (cimetière, piste d'athlétisme, abords de bâtiments) par l'achat, soumis à subvention, d'un désherbeur à pointes rotatives, et balayeuse. - éviter la pousse des plantes spontanées dans les massifs fleuris, par la mise en place de bâches bio dégradables, paillis, vivaces rampantes... - vivre avec les plantes spontanées : par la mise en place de prairies fleuries en bord de murs ou petits espaces enherbés, permettant d'intégrer visuellement la flore sauvage dans un but esthétique et pédagogique. Par cet engagement 0% désherbants chimiques, la commune de Quistinic est précurseur sur l'ensemble des communes du bassin versant du Blavet. Dans la

continuité de cet engagement, la commune engagera des actions auprès de la population, afin que l'effort mis en place sur l'espace public puisse être transmis aux jardins particuliers (circuit découverte des méthodes alternatives, jardins pédagogiques, recyclage des déchets...). Parce que l'environnement et la santé sont l'affaire de tous, « la connaissance et l'émerveillement sont les premiers pas vers le respect ».



Feux de jardin :

Pour les feux de végétaux coupés, la législation est la suivante:

- autorisés du 1er novembre à fin février
- autorisés après déclaration en mairie, du 1er mars au 30 juin et pendant le mois d'octobre
- interdits le reste de l'année.

Nous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets ménagers. Le «grenelle de l'environnement» a fixé pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les feux domestiques constituent une source non négligeable d'émission de CO2. C'est pourquoi nous vous

invitons à déposer vos déchets verts en déchetterie. Vous pouvez aussi utiliser un broyeur qui vous fournira de la matière pour votre potager (compost ou paillage).

Désherbage :

Le désherbage chimique est strictement interdit sur toute zone non perméable (bitume, ciment...) ainsi que sur les fossés, les lavoirs, les caniveaux...

Pour la santé de tous, il vaut mieux de toute façon ne pas utiliser de désherbants chimiques. Une notice d'information est disponible à la Mairie.



Le Conseil municipal des enfants au Conseil Général

Le mardi 10 avril dernier, le Conseil municipal des enfants s'est rendu à Vannes pour visiter le Conseil général. Ces élus en herbes ont voyagé en train (certains pour la première fois) et se sont, après une pause déjeuner et une rapide visite de la vieille ville, rendus à l'Hôtel du département. Accueillis par Monsieur Pascal GANDON, les enfants ont pu découvrir l'importance du lieu.

Le conseiller général du Canton, Jean-Rémy KERVARREC les a ensuite rejoint dans l'hémicycle où chacun a pu « jouer » au conseiller général. S'appuyant sur des exemples précis, l'intervention de ce dernier, a permis aux jeunes de mesurer les difficultés et la complexité du mandat pour lequel certains d'entre eux se porteront peut-être dans l'avenir.



Philippe Pringault, nouvel animateur

Philippe Pringault est le nouvel animateur qui remplace Jérôme Contreras. Son arrivée à Quistinic, Lanvaudan et Calan le premier mars, n'est pas un hasard. Natif de Plenée Jugon, bourg de 2000 habitants dans les Côtes d'Armor, il aime la campagne bretonne. Sa passion pour l'animation lui vient très jeune. Avec quelques copains, dans cette même commune, il est

à l'initiative d'une association de jeunes dont il est président pendant 3 ans. Il quitte alors la Fac d'histoire pour passer ses diplômes d'animateur. Après des passages dans différentes MJC, il travaille dans des associations sportives et culturelles pour enfin être recruté dans notre commune le premier mars parmi 30 candidats. Philippe a 38 ans et est père de deux enfants-





Pascal MORLEC

Après 24 ans de carrière militaire, Pascal MORLEC (dit BOB) est arrivé à Quistinic en mai 2011.

Pour se rapprocher de leurs familles respectives, être à la campagne mais pas trop loin de la mer, avec son épouse aide soignante spécialisée en gériatrie, et leurs deux enfants, ils se sont installés à Kergroix. Après une formation FPA d'agent d'entretien en bâtiment et réhabilitation de l'habitat, Pascal MORLEC intervient aussi bien en maçonnerie, carrelage, plâtre qu'en plomberie, sanitaire, peinture et électricité.

Il se spécialise dans les petites réparations, aménagements ou rénovations.

Fonctionnant pour l'instant en auto entrepreneur, il envisage d'ici quelques mois son inscription à la chambre des métiers. Il dispose d'un véhicule fourgon équipé en outillage professionnel et peut intervenir à tout moment.

Pascal Morlec - Kergroix - 06 21 96 06 80



Philippe PREVOST

Architecte DPLG depuis 20 ans, a exercé à Hennebont pendant 4 ans et s'est installé à Quistinic en 2011 pour répondre à une demande plus à l'intérieur des terres.

Tourné vers la rénovation ainsi que la création en prenant en compte l'aspect environnemental et naturel, ses réalisations s'inscrivent dans une démarche d'éco construction dans le respect des méthodes et matériaux traditionnels et durables: maison bioclimatiques, en bois, à énergie positive ou passive, isolation chaux, chanvre...

Philippe Prévost répond à toutes les demandes aussi bien des particuliers que des collectivités.

Philippe Prévost - Kerbrouet - 09 65 35 57 66
www.ph-prevost-architecte.



Les nouvelles activités
par Marie Floss



Randonnées équestres au Roduic

Monsieur Jouanno de la Vallée de Pratmeur propose des ballades à cheval, à poney ou avec un âne depuis le mois d'avril.

Alexandre Le Leuxhe a été engagé avec sa compagne Géraldine Guérin comme accompagnateur de tourisme équestre. Ils ont tous deux déterminé et testé des itinéraires sur Quistinic, offrant différentes possibilités selon qu'il s'agit de cavaliers expérimentés ou novices, de ballades à la journée ou en demi journée...

Ces activités sont proposées aux locataires de la Vallée de Pratmeur mais aussi aux personnes extérieures.

En tant que guide nature Alexandre Le Leuxhe encadre des sorties selon la saison, la météo, abordant la faune et la flore locale ainsi que notre superbe patrimoine. Bonnes ballades.

Le Roduic 56310 Quistinic - Réservation obligatoire
02 97 51 72 02 - www.rando-blavet.com



Robert SCHLICK

Robert vit à Quistinic avec son épouse et ses enfants depuis 18 ans et travaille dans une entreprise de travaux publics.

Il a toujours fait du sport et pratiqué le football, le vélo et l'athlétisme. Dès l'âge de 15 ans, il entraîne une équipe féminine et ensuite l'équipe sénior de foot à Quistinic et Bubry, en même temps il s'adonne au karaté (Celtic club de Baud). Pratique qui correspond plus à ses attentes de recherche de soi et d'harmonie physique et mentale.

En 2010, il est ceinture noire et obtient son diplôme d'instructeur fédéral, ce qui l'autorise à enseigner et encadrer des élèves de tous âges. Il a le projet de créer un cours collectif de karaté et d'enseigner les techniques de défense et d'attaque sur un support rythmique musical.

Cette pratique s'adresse à tous les âges et quelque soit la condition physique pourvu qu'il y ait l'envie d'activité sportive et d'harmonie.

Des journées de découverte et d'initiation seront proposées à Quistinic / Bubry / Melrand.

Pour toutes informations :
tel 06 30 80 35 10 ou 02 97 39 78 81

5 h de visite et d'animations
Programme des animations 2012

Poul -Fetan

**Venez vivre l'ambiance de la vie paysanne
et participez à la vie du village !**

A la fois lieu de mémoire vivante, de détente,
de sauvegarde du patrimoine historique et biologique,
Poul-Fetan présente la vie d'un village breton d'autrefois
et permet de participer, en toute convivialité,
aux activités traditionnelles de la campagne bretonne
du Pays Vannetais.



Village de Poul Fetan Animations



Le Potier



Nouveautés

- Exposition temporaire de costumes
« Des champs à l'église : vêtements de travail et tenues de cérémonies ».
- Exposition temporaire extérieur « Une année à la ferme : travaux des champs et jours de fête ».
- Un parcours audio-guidé « Français – Anglais »
- Jeu de l'oie géant : accompagnez Mathurin, Louise et leurs enfants pour un tour de Bretagne.

Les animations paysannes tous les après-midi

Lavandières, filage et teinture de la laine, repassage, fabrication d'une corde en chanvre, découverte des saveurs d'autrefois avec dégustation (crêpes, beurre), traite des vaches, travail avec le cheval.

La ferme à l'ancienne

- Son parcours de découverte.
- Ses cultures de blé noir, chanvre, millet, pomme de terre.
- Ses jardins (tinctorial, potager).
- Ses animaux de races protégées (vaches, moutons, porcs, cheval)

Place aux jeux

Amusez-vous en famille ou défiez vos amis, les 16 jeux traditionnels sont là pour ça !

BILLARD HOLLANDAIS : Jeu de palets sur table où l'on fait passer le disque d'un côté à l'autre par un petit orifice.

BIRINIC : Jeu de quilles avec une boule suspendue

ECHASSES : Jeu universel très pratiqué par les enfants autrefois

LANCER DU FERA CHEVAL : On lance l'objet pour qu'il s'accroche à un piquet

TROU DU CHAT et BOULTEN : Sont des jeux de lancé de boules

QUILLES ANCIENNES : Même règles que les quilles d'aujourd'hui

QUILLES DE MUEL : Jeu de quilles avec des boules à la forme d'une tête de maillet

PALET SUR ROUTE : Jeu de palets pratiqué sur les routes ou sur les parkings

MONTE BOULE : Faire rouler la boule de bois le long d'une rigole de bois pour qu'elle aille le plus haut possible sans tomber dans le trou

LEVER D'ESSIEU : Tradition Celte et rôle mythologique des forgerons, il s'agit d'un jeu de lever de poids

BATON DE BOUILLIE : Deux

joueurs assis l'un en face de l'autre essaient de se soulever l'un l'autre...

Le principal c'est de s'amuser et c'est sans modération !

Evènementiels

Poul-Fetan à la tombée de la nuit

Mardis 24 et 31 juillet, 7 août, de 19h à 23h

Des soirées pour découvrir le village autrement, comme lors d'une veillée d'antan.

Les journées du chanvre

Mercredi 18 juillet et Jeudis 9 - 16 et 23 août : Le chanvre dans l'alimentation et l'éco-construction (dégustation-vente) - Mercredi 25 juillet : le chanvre textile (démonstration de tissage et conférence) - Mercredi 1 août : le chanvre en papeterie (démonstrations et ateliers enfants) - Jeudi 16 août : la préparation du chanvre

Les journées du costume

Mardi 17 juillet : Les coiffes bigoudènes (démonstration et conférence) - Jeudi 26 juillet : La broderie traditionnelle (démonstrations et conférence) - Jeudi 02 août : Les costumes



MONTE BOULE ESSIEU Illustration C.TROSSEAU

Informations pratiques :

Bretons (conférences)- Mercredi 8 août : Repassage et amidonnage de coiffes et de cols.

Fête du cidre

Dimanche 23 septembre, à partir de 14h.

Au programme : Fabrication du cidre nouveau, battage du blé noir, musique traditionnelle...

Les artisans du village

Atelier de poterie

Fabrication et cuisson à l'ancienne.

Tél : 02 97 39 77 14

Accueil / Boutique

Un espace consacré à la gastronomie et produits dérivés (confiseries, terrines, bières, peluches, bijoux, ect...)

Tavarn Poul-Fetan

• Programme Tavarn : De Mars à Décembre, la Tavarn, café-librairie, propose concerts, expositions, rencontres au coin du feu.

• Evénements organisés par Fetan Zik :

La fête de la St Jean : le 23/06 à partir de 19H

6ème rencontre autour des arts et des livres : du 01/11 au 04/11 de 14H à 18H

Le grand marché de Noël : le 02/12 de 10H à 18H

Période d'ouverture

• Du 1er Avril au 30 Septembre : Ouvert tous les jours

Juin - Septembre : 11H00 - 18H30

Visite guidée à 11H30

Visite et animations de 14H00 à 18H30

• Juillet - Août : 10H45 - 19H00

Visites guidées à 11H15 - 12H00 - 13H00

Visite et animations de 14H00 à 19H00

Tarifs 2012

Adultes : 9,80 euros ;

Enfants (6 à 16 ans) : 5 euros

Passeport fidélité : 16 euros

Forfait « famille » : 26 euros

(2 adultes - 2 enfants et plus)

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Le Village de Poul-Fetan bénéficie depuis 2006 de la certification environnementale Iso 14001. A ce titre, le site est engagé dans une démarche d'amélioration continue fondée sur les axes suivants :

- Préservation du milieu naturel et du site
- Prévention des pollutions
- Protection des personnes et des biens

Conscients que notre avenir et celui de notre planète passent par le respect de l'environnement, nous intégrons cette notion dans la gestion quotidienne de nos activités.

**ENTREE GRATUITE
POUR LES QUISTINICOIS**
PASS QUISTINICOIS

MR et Mme : -----

Et leur (s) enfant (s) : -----

Adresse : -----

La visite est gratuite pour les habitants de Quistinic, sur présentation de ce document. Celui-ci est valable tous les jours pendant les périodes d'ouverture du site ainsi que pour la fête du cidre.

C'est au début de novembre 1971 que l'abbé Blanchard arrive à Quistinic comme Recteur. Il succédait à l'abbé Bellego, le recteur des années 60, qui venait d'être nommé à Baden et se rapprochait de son pays d'origine. A peine arrivé, il avait accepté de reprendre la messe en breton pour la nuit de Noël, qui avait été programmée par l'abbé Bellego. Cette messe, avec orgue et bombarde avec Jean-Claude Jegat à la bombarde, fut retransmise au matin du 25 décembre par ce qui deviendra plus tard Radio France -Armorique. 40 années plus tard, elle symbolise un peu ce que le nouveau Recteur allait apporter à la commune et, sans doute, bien au-delà.

Dans la grande salle du Presbytère qui abrite ses livres et ses objets de prédilection, nous l'avons rencontré fin octobre pour évoquer quelques-uns de ses points de vue et ses passions : feiz, breizh ha son.

L'ABBÉ BLANCHARD



Feiz (en vannetais : fé): la foi et la vocation. « *Quand j'étais petit, je sentais que j'étais fait pour quelque chose de supérieur, spirituellement parlant, mais comment ? Ma mère était très chrétienne, ma famille aussi, j'étais à l'Ecole des Frères de Gourin.* » A neuf ans « *j'étais incliné à donner ma vie pour les choses de Dieu, j'avais pensé être frère* » puis, à la suite d'une rencontre avec un séminariste missionnaire « *j'ai voulu être missionnaire* » mais « *finalement j'ai été orienté vers le sacerdoce diocésain* ». « *C'est le Recteur de Gourin qui m'a dit « Non, non, tu vas rentrer au petit séminaire de Sainte-Anne pour être prêtre diocésain* ».

Après un an passé comme professeur au séminaire de Sainte-Anne d'Auray, il était destiné à l'enseignement secondaire. Marcel Blanchard, ordonné prêtre en 1947, obtient son premier poste au petit séminaire de Sainte Anne d'Auray, puis il est nommé comme vicaire instituteur à Locmiquelic où il passera douze ans.

Son : la musique, l'abbé l'a apprise tout seul. Il se souvient avoir, un jour de pluie, dans le Gourin de sa jeunesse, composé des airs du Jugement dernier « *comme ça, sans savoir un brin de musique* ».

A Locmiquelic, il reprend l'enseignement de la musique, il y découvre aussi la méthode Ward « *une merveilleuse méthode d'enseignement* » l'enseignement naturel de la musique fondé sur le « *do mobile* » qui n'était pas accepté par l'enseignement musical en France. Il profite de

l'initiation à cette méthode, lancée au diocèse à Vannes, pour la découvrir et mettre en pratique. Ses apports au sein d'une chorale qui réussira « *grâce à ces croquants qui ne connaissent pourtant pas la musique* ».

Cette première expérience littorale et musicale est interrompue par son départ pour Lanester et son vicariat à la paroisse Notre Dame du Pont, qui dure 5 ans.

Le second souffle de la vocation musicale suit: il est nommé vicaire à Pontivy, en 1965. La culture bretonne retrouve alors de l'intérêt. De nouveau les activités chorales, mais le Père Blanchard évolue alors dans un contexte nouveau et hautement favorable. A ce prêtre déjà auréolé de l'oeuvre chorale accomplie à Locmiquelic, le curé de Pontivy confie la responsabilité de la Kerlenn Pondi. « *Il me connaissait, il était originaire de Locmiquelic, on savait que j'avais quelques capacités d'ordre musical* ». Le bagad avait été créé par le père Le Teuff. Raymond était originaire de Quistinic, musicien instinctif, sans compétence solfégique, « *il fonçait dans la brume* », il travaillait « *à l'oreille* ». Véritable débroussailleur musical, il avait su donner des bases solides à la Kerlenn, avec un répertoire de marches et de cantiques. C'est à la Kerlenn que va se faire le mariage de la bombarde et de l'orgue, grâce au jeu de Jean-Claude Jegat, le grand sonneur de bombarde lancé précisément par Raymond Le Teuff. Avec l'abbé Blanchard, la Kerlenn passe de l'oreille au solfège. En cette époque de grand bouillonnement musical, en Bretagne comme ailleurs, la Kerlenn Pondi prend alors son essor.

Breizh(ong): musicologue reconnu, l'abbé Blanchard est aussi un bretonnant confirmé. Ce n'était pas évident au départ, lui qui a ignoré la langue bretonne jusqu'à ses quinze ans. Alors pourquoi ? Grâce à son grand-père. « *Ma mère me dit: va voir ton grand-père* ». Mais son grand-père n'avait jamais parlé le Français. « *L'innocent que j'étais, n'avais pas compris que nous ne pourrions pas échanger le moindre mot. J'ai été très déconcerté !* ». Son petit-fils « *jura, mais un peu tard, comme dit l'autre, qu'on ne l'y prendrait plus* ».

« *C'est là que je me suis décidé à apprendre le breton, j'ai appris tous les dialectes, car une fois qu'on sait un dialecte on sait tous les autres et j'ai appris la langue littéraire, naturellement. J'ai pris des leçons de breton, par correspondance, mon cher !* ». Et c'est ainsi que le jeune Marcel pût enfin parler à son grand-père, qui vécut longtemps. « *Je l'entends encore me dire, quand j'arrivais chez lui : « Daet oc'h da me gwelet, ma faotrig paour », « tu es venu me voir, mon petit* ».

Trente ans plus tard, quand l'abbé est nommé à Quistinic, le vicaire général présente la paroisse comme celle où « *on parle bien le breton* ». « *Il avait flairé que je me plainrais à Quistinic à cause du breton qui était très vivant* ». A Quistinic, il y appréciera en effet le Vannetais, le dialecte breton qu'il considère le plus beau, particulièrement sur notre territoire.

Jean-Pierre Fouillé

Portrait

Il y a 40 ans, quand est arrivé l'abbé Blanchard à Quistinic, le breton – vannetais – était massivement parlé dans la commune. Tel n'est plus le cas aujourd'hui, avec la disparition des plus âgés et le renouvellement de population.

Pourtant, l'usage et la connaissance de la langue sont toujours d'actualité. Le breton est un moyen incontournable d'appréhender le pays, tout au moins la Basse Bretagne – qu'on songe à la toponymie par exemple – heb brezhoneg breizh ebed ! La présence de la langue est un des éléments qui différencie et qui attire.

Les compétences en langue bretonne sont recherchées: l'essor de l'étude du breton à l'école (environ 10 000 apprenants scolaires) est actuellement freiné par le manque de locuteurs qualifiés et diplômés. Eh oui! Parler le breton peut déboucher sur des emplois, et des emplois intéressants. A Quistinic, le vannetais pourrait se révéler indispensable. Une des plus belles communes du Morbihan a vocation à développer diverses formes d'accueil, dans un cadre naturel et culturel riche et attirant: tourisme culturel, formation. Dans ce cadre notre langue bretonne a certainement une carte à jouer.



art dans les chapelles

Chapelle du Cloître en Quistinic

Pour la 21ème édition qui se déroulera du 6 juillet à fin août ainsi que les 3 premiers week-ends de septembre, nous aurons le plaisir d'accueillir Mari Minato artiste japonaise, qui au cours de ses voyages et rencontres note ses impressions sur des carnets. Après une longue maturation intérieure, Mari restitue son ressenti sous forme de figures très colorées qui redessinent l'espace.

Après un séjour en résidence d'une quinzaine de jours et d'un pré vernissage destiné plus particulièrement aux habitants du quartier et des quistinicois, ses œuvres seront visibles dès le vernissage officiel du week-end du 7 et 8 juillet.

Paulette, Karine et Gwen seront présentes tout au long de l'été pour accueillir les visiteurs.

Par ailleurs, et à titre expérimental, les membres du comité de la chapelle accueillent tous les jeudis depuis décembre, un chantier d'insertion de jeunes (16 à 26 ans) sortis du système scolaire, pris en charge par le centre de formation Pontivy Locminé.

Ces jeunes s'initient aux connaissances de base et aux savoirs essentiels en réalisant de l'élagage, du débroussaillage et de la coupe de bois accompagnés par P.Y. Riou Le Bret encadrant et Joël, Rémy, Gildas et les bénévoles du quartier.

Cet été débutera sous la houlette de madame Lizerand architecte du patrimoine, une étude diagnostique et historique, subventionnée par les services de l'Etat (DRAC) et le Conseil Général, afin de définir et prioriser les travaux nécessaires à la restauration de la chapelle.

Madame Lizerand rencontrera quelques habitants pour recueillir leurs témoignages afin d'étayer la partie historique.

Merci chaleureux aux nombreux bénévoles qui s'investissent et soutiennent très fortement ces trois projets



Mari Minato

la B.D à l'honneur

La BD tient une part importante à la médiathèque avec des rentrées régulières de nouvelles parutions et des classiques qui ont marqué leur époque.

La bande dessinée est devenue un art à part entière avec des créateurs reconnus dans le monde entier. Elle est loin l'époque où la BD était considérée par le monde littéraire comme attardée et infantile. BD adulte ou ado, chacun y trouvera son compte.

Alors en route pour de nouvelles aventures dans le monde imaginaire, réel ou historique, de la BD qui nous téléportent vers des univers connus ou inconnus, mais tellement riches en événements drôles ou sérieux où l'intrigue, l'amour et les tragédies humaines se côtoient.

Et si vous ne trouvez pas ce que vous cherchez, la médiathèque vous propose de les commander par l'intermédiaire de la MDM du Morbihan.

Bonne lecture.

La médiathèque est ouverte le mercredi, le jeudi et le samedi.

Le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h

Le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30

Le samedi de 10 h à 12 h

Attention: ouvertures de juillet et août, uniquement le mercredi et le samedi de 10h à 12h

Dix bénévoles vous y accueillent et peuvent vous conseiller et vous informer sur les ressources et les nouveaux ouvrages acquis et mis à disposition des lecteurs.



Chapelle Le Cloître



prévernissage au Cloître



À la Médiathèque

Le patrimoine de Quistinic

Un ouvrage consacré au Patrimoine de Quistinic vient d'être publié cette année par l'Association des Vieilles Pierres. En une centaine de pages nous est offerte la présentation d'une des richesses de notre commune : le patrimoine de pierre, les bâtiments qui constituaient le cadre de vie de nos prédécesseurs et de l'enfance de beaucoup d'entre nous. Bâtiments de fermes, maisons nobles ou manoirs, maisons de bourg, granges mais aussi de nombreux spécimens de fours, puits, niches en pierre, sans compter les joyaux du patrimoine religieux : chapelles, calvaires, fontaines ...

L'ensemble est impressionnant, malgré les pertes enregistrées aux cours des dernières décennies, liées à la dégradation du temps, à la négligence ou à l'impuissance des propriétaires ou encore, parfois, aux choix des édiles locaux influencés par des modes passagères.

Les photographies sont présentées par quartiers – 8 quartiers – accompagnées de courts textes variés, présentant les sites et leur histoire. Un petit historique, une carte de la commune introduisent, un glossaire imagé conclut « Le patrimoine de Quistinic ».

Ce bel ouvrage n'épuise pas le sujet. Le patrimoine quistinicois est aussi paysager et agraire. Qu'on songe à la richesse que représentent le lacs des chemins, la variété – forme, matériaux, âge, fonctions – des talus et des chemins creux, pour lesquels notre commune est un véritable conservatoire. Notre patrimoine est aussi humain, il tient dans la langue, la toponymie, une histoire vécue riche et encore présente dans de nombreux foyers. Il ne faut pas non plus passer sous silence notre héritage plus récent, plus humain et aussi dramatique : les traces des conflits qui marquent encore les paysages mais aussi les esprits. Il reste donc beaucoup à défricher et le préfacer Marc Bellanger nous fait déjà saliver quand il affirme : « ce travail n'est qu'une étape, dans la mise en valeur d'un bien commun à tous. Des archives, des photographies anciennes* , des légendes, des morceaux d'histoire locale restent encore à découvrir. Ces documents viendront un jour compléter et enrichir cette première édition. » En attendant, profitons pleinement de ce qui nous est offert pour mieux connaître notre commune.

Jean-Pierre Fouillé

*Les photographies- devinettes publiées au fil des parutions du bulletin municipal montrent tout ce que nous pouvons tirer de nos « archives », photographies et mémoire orale, quand nous mettons en commun.

Un 14 juillet festif

Cette année encore Quistinic fêtera joyeusement le 14 juillet. Après un troc et puces organisé par l'Audio du Village de 9h à 18h dans le centre bourg, nous pourrons nous retrouver place St Mathurin pour un pique-nique citoyen musical et un concert de jazz manouche avec le groupe Amari Famili composé de 8 musiciens.

En point d'orgue de la soirée vers 22h30, la compagnie SHARMA - tant applaudie l'an dernier - présentera un spectacle époustouflant mêlant le Bennethi (danse du feu millénaire hindou) à la danse contemporaine et à l'art du jonglage. Les musiques interprétées par deux musiciens sont des musiques originales créées pour le spectacle. Ils s'inspirent des musiques soufis turque, irannienne et classique indienne...

Samedi 14 juillet de 9h à 18h: troc et puces dans le bourg. 19h pique-nique ouvert à tous avec possibilité de restauration sur place, bal populaire 22h30 spectacle de la compagnie SHARMA et retraite aux flambeaux.

RAPPEL DES ÉVÉNEMENTS DE CET ÉTÉ

JUILLET

A partir du samedi 7 L'Art dans Les Chapelles
Samedi 14 Fête et Bal Populaire
Dimanche 22 Fête du Temple
Comité du Temple
Dimanche 29 Pardon des Chevaux – FCQ

AOÛT

Dimanche 5 Repas de l'Amitié-Club des Aînés
Dimanche 19 Fête des quartiers du Cloître et St Tugdual
Dimanche 19 Pardon de Locmaria
Dimanche 26 Marché du Terroir
Dimanche 26 Pardon de St Roch

SEPTEMBRE

Dimanche 9 Pardon du Cloître
Dimanche 16 Journées du Patrimoine
Dimanche 16 Pardon de St Guénolé
Dimanche 23 Pardon de Ste Barbe
Dimanche 30 Fête du Cidre
Comité de jumelage

Cinéma à Quistinic



Grande journée que ce 25 mai dernier : le bourg de Quistinic a eu le plaisir d'accueillir la cinéaste Emmanuelle Bercot (Polisse, The Artist...) et toute son équipe en tournage pour quelques scènes du film «Elle s'en va» avec pour actrice principale Catherine Deneuve.

Le centre bourg, la rue de l'église et de la mairie, Locunehen, le carrefour de Kerhoué... ont été retenus. Un reportage plus complet sera présenté au prochain bulletin

Emmanuelle Bercot

Salon

du manoir

Souhaitant mettre en valeur le Manoir de la Villeneuve Jacquelot de Quistinic l'Association Renaissance Jacquelot a décidé d'ouvrir un salon du livre (Histoire, Poésie, Ecologie, Petite-Edition) qui se déroulera

du 17 juillet au 15 août 2012
dans deux salles du rez-de-chaussée du manoir.

Ouverture du salon : mardi 17 juillet à 14h 30 / Un groupement d'Editeurs de Lille (l'association L & A avec J-P Nicol, poète) ainsi qu'un artiste graveur de la région seront présents pendant les quatre semaines. D'autres auteurs et Editeurs de Bretagne seront présents. Lectures, animations, signatures sont prévues. Le vernissage aura lieu le samedi 21 à 11h 30. Le manoir sera ouvert tous les jours de 14h30 à 19h (sauf le mardi)

Des visites guidées par les membres de l'association sont programmées les samedi et dimanche à 15h.

Félicitations et vœux fervents pour de nouveaux succès

Les jeunes sportifs quistinicois à l'honneur. Le 25 janvier dernier, la Municipalité a rendu hommage aux sportifs de la commune à travers celles et ceux qui s'étaient particulièrement illustrés dans leurs disciplines respectives, au niveau régional ou départemental : pas moins de 13 champions en judo, karaté, monopalme et twirling. Parmi eux, un adulte (Robert Schlick, vice-champion de Bretagne de karaté), et douze plus jeunes, âgés de 9 à 18 ans, certains dotés d'un palmarès au long cours assez remarquable (Christie et Patricia Schlick, champions de Bretagne depuis sept ans pour l'un, 5 ans pour la seconde également championne de France en 2006).

Les douze jeunes sont : Judo : Damien et Annaëlle Hoarau, karaté : Christie et Patricia Schlick, Naïa Poulin, benjamine des 12, Nage monopalme : Estelle et Marion Nignol, Marianne et Nolwen Le Roux, Pauline Forest, Twirling-baton : Elodie Malry, Angélique Rénier.



INFOS PRATIQUES

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la mairie au 02.97.39.71.08

Urbanisme: rappel

Tout projet de construction neuve et de rénovation dont la superficie est supérieure à 20m2 doit faire l'objet d'une demande de permis de construire (maison, hangar, garage...)

Les projets dont la superficie est inférieure à 20 m2 sont soumis à déclaration préalable (abri de jardin, piscine, agrandissement d'une habitation, ravalement, pignons ardoise...)

Ces demandes sont à déposer en Mairie.

Que faire de vos vieux textiles ?

Dans la ruelle parallèle au cimetière, vous trouverez un collecteur de textiles usagés, déposé par l'entreprise Retritex, membre de l'association Emmaüs. L'entreprise Retritex est une entreprise de tri et de valorisation des textiles en fin de vie. C'est aussi une entreprise de réinsertion de 51 salariés qui emploie des personnes qui ont des difficultés d'accès à l'emploi.

Que peut-on mettre dans le conteneur textile ?

- les vêtements
- la maroquinerie
- les chaussures
- le linge de maison (sauf les textiles mouillés et tachés)

Ce textile part à l'export (essentiellement en Afrique), 40% est re-

converti en isolant, 3.5% est vendu dans nos boutiques.

Sur Quistinic le taux de remplissage a été de 3,320 tonnes en 2011, ce qui représente 2,32 kg par habitant.

Rappel aux associations :

Pour le bulletin de fin d'année, merci d'envoyer tous les articles et photos pour le 1er décembre. Vous pouvez les transmettre soit par :

- E-mail : accueil.quistinic@orange.fr
- Sur clé USB

Les photos doivent être à part des textes. Elles doivent être grandes et de bonne qualité (300dpi).

Le crédit revolving : un danger

Le crédit « revolving » (en français renouvelable) est un crédit à la consommation avec des taux d'intérêts variables et élevés (de 10 à 20 % sans assurance) et dont le remboursement du capital et des intérêts peut s'échelonner jusqu'à 4 ou 5 ans. Il est souvent dénoncé comme une source dangereuse d'endettement: 84% des dossiers de surendettement comprennent au moins un crédit revolving (en moyenne 6 par dossier). Ces dernières années, le recours à ce type de

crédit est apparu pour un certain nombre de ménages comme une obligation pour maintenir un niveau de vie et financer des dépenses incompressibles: il est facile de se laisser déborder par les achats impulsifs.

Covoiturage

Le coût des transports -coût financier et écologique- va en augmentant, notamment dans les communes en lointaine périphérie des métropoles. Le covoiturage offre une alternative intéressante: Rencontre humaine, moins de fatigue et de stress au volant, démarche citoyenne responsable, économies certaines. Ensemble, essayons d'agir pour la planète, à notre échelle. www.cc-plouay.fr/ (pour obtenir des informations concernant notre commune, il suffit de cliquer sur Quistinic sur la carte de la page d'entrée)

Ramassage de ferrailles

Du 3/07/2012 au 13/07/12, la communauté de communes organise un ramassage gratuit de ferraille (gazinière, réfrigérateur, carcasses de voitures ...).

Pour une meilleure organisation, veuillez vous inscrire au : 02 97 33 14 15.

Informations municipales

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale et de la Mairie

- Lundi : 9h-12h et 14h-17h
- Mardi : 8h30 – 12h30 et 13h30-17h
- Mercredi : 8h30 – 12h30 et 13h30-17h
- Jeudi : 8h30 – 12h30 Fermé l'après-midi
- Vendredi : 8h30 – 12h30 et 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h

Levée du courrier :

du lundi au vendredi 15h15 et le samedi 11h15.

Mairie et Agence postale

Tél: 02 97 39 71 08

Correspondants de presse

Télégramme / E. Perret :

06 09 02 45 74

Ouest-France / A. Jorris :

02 97 51 73 79

Dépôt légal 2ème semestre 2012

Directeur de la publication :

Gisèle Guilbart

Rédaction : commission infor-

mation : communication

Resp. bulletin : Jean Pierre

Fouillé

Crédit photographique : J-P

Fouillé / M. Le Sage / G. Guilbart

/ E. Perret / les associations /

Municipalité de Quistinic

Maire :

Gisèle GUILBART LE SAGE

1ère adjointe : Anne-Marie

PERNEL

2ème adjoint : Edouard LE PEN

3ème adjoint : Denis LE GAL

Conseillers municipaux

Nadine AUBERT

Chantal EVANO

Marie FLOSS

Jean-Pierre FOUILLÉ

Didier LE DANIEL

Jean LE FRAPPER

Alain LE GAL

Yves LE GALLOUDEC

Viviane LE SAEC

Catherine NIGNOL

Jean-Jacques THOMAZO

Commission Finances et Budget

Gisèle GUILBART

Edouard LE PEN

Denis LE GAL

Yves LE GALLOUDEC

Alain Le GAL

Viviane LE SAEC

Commission Equipement, Assai-

nissement, Urbanisme, PLU

Denis LE GAL

Jean-Jacques THOMAZO

Didier LE DANIEL

Edouard LE PEN

Viviane LE SAEC

Jean LE FRAPPER

Commission Personnel Com-

munal

Gisèle GUILBART

Anne-Marie PERNEL

Catherine NIGNOL

Nadine AUBERT

Edouard LE PEN

Denis LE GAL

Commission Information, Com-

munication, Vie Associative

Anne-Marie PERNEL

Yves LE GALLOUDEC

Marie FLOSS

Jean-Pierre FOUILLÉ

Alain LE GAL

Chantal EVANO

Commission Médiathèque,

Aménagement Centre Bourg,

Poul Fetan

Anne-Marie PERNEL

Marie FLOSS

Jean-Jacques THOMAZO

Jean-Pierre FOUILLÉ

Jean LE FRAPPER

Nadine AUBERT

Commission Jeunesse, Ecole,

Sport, Culture

Anne-Marie PERNEL

Marie FLOSS

Yves LE GALLOUDEC

Jean-Pierre FOUILLÉ

Catherine NIGNOL

Chantal EVANO

Commission d'Appel d'Offres

Gisèle GUILBART

Edouard LE PEN

Denis LE GAL

Jean LE FRAPPER

Didier LE DANIEL

Jean-Jacques THOMAZO

Nadine AUBERT

Permanences des élus

Mme GUILBART Gisèle – Maire :

mardi de 9h à 12h – samedi de

9h30 à 10h30.

Mme PERNEL Anne

Marie – Adjointe au Maire :

ven. 10h – 12h et de 16h-18h.

M. LE PEN Edouard

Adjoint au Maire :

samedi de 10h – 12h.

M. LE GAL Denis –

Adjoint au Maire :

jeudi de 10h – 12h

Permanence CCAS :

Mardi de 10h à 12h

Permanence urbanisme :

Jeudi de 10h à 12h